

Procédures de Réception d'un Chantier Paysager

1. Définition et enjeux de la réception d'un chantier

La réception de chantier marque la fin des travaux. Elle est l'acte par lequel le maître d'ouvrage déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserves. C'est une étape juridique et technique cruciale, car elle entraîne :

- Le transfert de la garde de l'ouvrage au maître d'ouvrage.
- Le point de départ des garanties contractuelles (garantie de parfait achèvement, garantie biennale ou décennale selon le marché).
- La clôture financière et administrative du chantier.

2. Procédures mises en œuvre

a) Avant la réception

- Préparation du chantier pour la réception : nettoyage final, finitions, levée des non-conformités éventuelles.
- Demande de réception émise par l'entreprise au maître d'ouvrage ou au maître d'œuvre.

b) Organisation de la visite de réception

- Visite conjointe entreprise / maître d'œuvre / maître d'ouvrage.
- Vérification de la conformité au CCTP, plans et marchés.
- Rédaction d'un procès-verbal (PV) de réception.

c) Décision de réception

- Réception sans réserve : les travaux sont pleinement acceptés.
- Réception avec réserves : certaines non-conformités doivent être corrigées.
- Refus de réception : si les travaux sont inachevés ou non conformes.

3. Rôle des acteurs

Acteur	Rôle
Maître d'ouvrage	Demande, accepte ou refuse la réception. Doit signer le PV.
Maître d'œuvre	Dirige la réception, rédige le PV, donne un avis technique sur la conformité.
Entreprise de paysage	Exécute les travaux, demande la réception, participe à la visite.
Technicien supérieur	Coordonne les équipes, finalise les travaux, gère la levée des réserves.

4. Documents à produire

1. Procès-verbal de réception
2. Fiche de levée des réserves (si applicable)
3. Fiches de contrôle qualité
4. Plans de récolement
5. Dossier des ouvrages exécutés (DOE) si exigé
6. Facturation finale et décompte général définitif

5. Exemples de situations concrètes

Situation 1 : Réception d'un jardin privatif (marché privé)

- Commanditaire : particulier
- Procédure : simple PV signé en double exemplaire
- Spécificité : contrôle visuel de l'état des végétaux
- Réserves possibles : quelques plantations à remplacer

Situation 2 : Réception d'un parc urbain (marché public)

- Commanditaire : mairie
- Procédure : visite avec services techniques, PV signé
- Documents : fiches de conformité, plan de récolement
- Réserves : malfaçons sur une clôture, correction du nivellement

Situation 3 : Réception avec aléa non résolu

- Contexte : retard du fournisseur du revêtement de sol
- Conséquence : refus de réception, délai supplémentaire
- Documents : fiche d'aléa, planning modifié, proposition d'avenant